

Saint-Calais - 2021

Concours littéraire : **jouez avec les mots**

Règlement du concours

— SAINT-CALAIS —

Jouez avec les mots !

Article 1 : Objet

Le Service Culturel organise un concours littéraire. Le concours sera **clôturé le 15 octobre 2021**, date limite du dépôt des textes.

Concours
Du 15 avril au 15 octobre 2021

Article 2 : Conditions du concours

Le concours est **gratuit**. La participation est interdite aux membres du jury.

Les participants pourront concourir dans l'une des catégories suivantes :

- **Jeunes** (12 – 17 ans)
- **Adultes** (âgés de 18 ans et plus)

Les participants devront rédiger un texte inédit, jamais publié sous un titre. Un seul récit sera accepté par participant.

Le genre est libre : policier, fantastique, science-fiction, histoire, romance, aventure...

Le texte sera rédigé en langue française, avec une orthographe correcte. Même si l'orthographe n'est pas pénalisée, elle permettra de différencier deux textes.

Le récit devra comporter au minimum 8 des 10 mots suivants :

empreinte – filer – ligne – crissement – découverte – néant – butiner – relier – boisé - totem

Article 3 : Exigences

Le texte ne devra pas dépasser **1 page** recto dactylographiée et devra répondre aux normes suivantes :

- Police Arial
- Corps 12
- Interligne 1,5
- Format de la page 21 x 29,7cm (A4)
- Marge de 2 cm de chaque côté
- **Les mots choisis par l'auteur devront apparaître en gras dans le texte**

Le récit peut comporter un titre.

Aucune illustration et **aucun signe distinctif ne sera admis sur le texte (ni même un nom, un prénom ou un pseudonyme)**.

Les qualités de narration et d'imagination seront des critères essentiels pour l'attribution des prix. Le jury tiendra compte de la correction de la langue française (syntaxe, orthographe, emploi judicieux de la ponctuation...).

Les propos à caractères injurieux, ou racistes, encourageant la haine et/ou la violence ne sont pas tolérés.



Service Culturel 02 43 35 63 63
concours.artistique@saint-calais.fr
www.saint-calais.fr



Article 4 : Inscription

La participation au concours littéraire est effective après la réception de votre texte, accompagnée de la fiche d'inscription.

La **fiche d'inscription et le règlement** sont téléchargeables sur le site de la commune de Saint-Calais (www.saint-calais.fr).

Les inscriptions seront validées par le Service Culturel de la Ville de Saint-Calais.

Un numéro unique d'inscription sera donné à chaque participant et reporté sur le texte afin de préserver l'anonymat de chacun.

Remise des documents :

Au choix de l'auteur, l'ensemble des documents peut être envoyé par courrier, envoyé par e-mail ou être déposé directement au bureau du Service Culturel.

Un seul type d'envoi (ou dépôt) est accepté par participant.

Veillez à ce que votre enveloppe (ou mail) contienne bien tous les documents permettant votre inscription au concours (deux exemplaires papier de la nouvelle, la fiche d'inscription).

Par courrier :

Mairie de Saint-Calais
Service Culturel, Concours de Nouvelles
Rue Amédée Savidan BP1
72120 SAINT-CALAIS

Spécifier « **NE PAS OUVRIR** » sur l'enveloppe.

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte ou de dégradation de l'œuvre pendant l'envoi.

Par e-mail :

Il est possible d'envoyer son texte accompagné des documents à joindre, par courrier électronique, à l'adresse suivante :

concours.artistique@saint-calais.fr

Objet du mail : Concours littéraire – Participation

Au bureau du Service Culturel :

L'enveloppe sera déposée à l'attention du « Service Culturel – Concours de Nouvelles » :

Centre Culturel, Place de l'Hôtel de Ville, 72120 SAINT-CALAIS
Rez-de-chaussée ; premier bureau à droite.

Article 5 : Le jury

Le jury sera composé de professionnels du livre et lecteurs.

Les délibérations du jury sont confidentielles, et les décisions prises sont sans appel.

Article 6 : Résultats

La remise de prix se fera le **vendredi 19 novembre 2021** au Centre Culturel de Saint-Calais (72120, Sarthe), si les conditions de crise sanitaire le permettent.

Les trois meilleurs textes des catégories « **Jeunes** » et « **Adultes** » seront récompensés.

Il serait souhaitable que les auteurs primés assistent à la remise de leur prix. Cette remise se fait devant un public avide de découvrir l'auteur du texte primé. Les textes sont lus, donnant ainsi la tonalité de l'œuvre.

Après les photos réalisées par les journalistes, l'échange auteurs-auditeurs-lecteurs se poursuit d'une façon conviviale et sympathique autour d'un buffet offert par la municipalité de Saint-Calais.

Dans le cas d'une impossibilité, l'envoi d'une vidéo ou d'une photo, agrémenté d'un texte présentant l'auteur est fortement conseillé.

Les lauréats se verront offrir un lot à caractère culturel.

Article 7 : Recueil de Nouvelles

La commune de Saint-Calais éditera un recueil regroupant les textes primés. **En participant à ce concours l'auteur accepte que son texte soit publié.**

Des modifications (présentation, correction orthographe) pourront être apportées au texte de l'auteur par le service réalisant le recueil.

Le recueil n'a pas encore une forme définie (format papier, numérique...).

Article 8 : Engagement

La participation au concours implique pour chaque concurrent l'acceptation intégrale du présent règlement.

INSCRIPTION GRATUIT

CATEGORIES

Jeunesse (12 à 17 ans)

Adultes (18ans et +)

RESEIGNEMENTS

NOM PRENOM

N°

réservé à l'administration

DATE DE NAISSANCE / /

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

MAIL :

TEL : /

Signature :

Réceptionné par le Service Culturel le :

